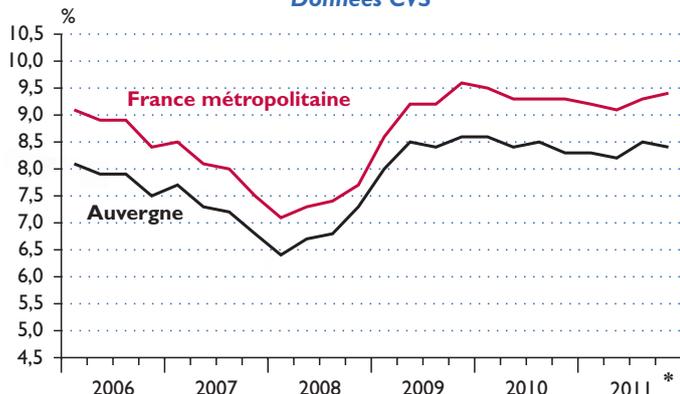


Évolution des taux de chômage localisés en moyenne trimestrielle

Données CVS

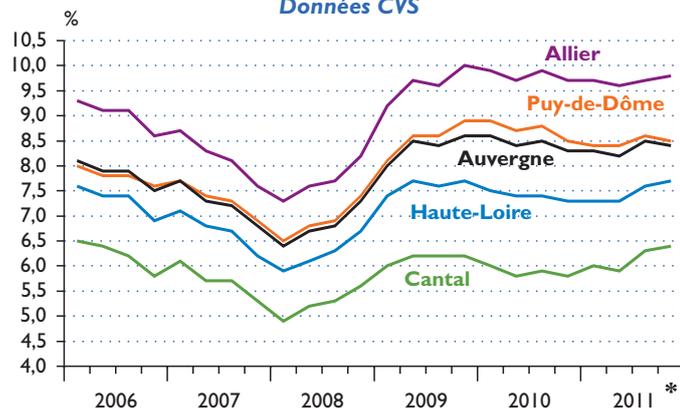


* T4 Provisoire

Source : Insee, Taux de chômage localisés

Évolution des taux de chômage localisés en moyenne trimestrielle

Données CVS



* T4 Provisoire

Source : Insee, Taux de chômage localisés

Légère amélioration trimestrielle pour l'ensemble de l'Auvergne

En Auvergne, la fin de l'année 2011 est marquée par une légère amélioration du taux de chômage, qui passe de 8,5 % (fin septembre) à 8,4 % (fin décembre) en données corrigées des variations saisonnières. L'Auvergne est la seule région métropolitaine à bénéficier d'un repli du chômage. Pour autant, cette timide amélioration ne permet pas de revenir au niveau enregistré fin 2010 (8,3 %).

En revanche, en France métropolitaine, la situation s'est légèrement dégradée. Le taux de chômage du 4^e trimestre atteint 9,4 %. Il est supérieur de 0,1 point à celui du trimestre précédent et au taux enregistré en fin d'année 2010.

Progression significative dans le Cantal et la Haute-Loire sur un an

Atteignant 9,8 % fin 2011, le taux de chômage de l'Allier augmente de 0,1 point par rapport au résultat du trimestre précédent ainsi que sur un an.

Dans le Cantal, le taux de chômage se limite à 6,4 %, soit une augmentation de 0,1 point par rapport au 3^e trimestre. Si le taux cantalien demeure le plus faible de la région, il est néanmoins celui qui a le plus fortement progressé sur l'année (+ 0,6 point).

En Haute-Loire, le taux de chômage au 4^e trimestre atteint 7,7 %, soit 0,1 point de plus qu'en septembre 2011, poursuivant ainsi la détérioration amorcée au 3^e trimestre. Sur un an, il augmente de 0,4 point.

Contrairement aux trois autres départements, le Puy-de-Dôme, enregistre une baisse de son taux de chômage : - 0,1 point par rapport au taux du 3^e trimestre. Celui-ci s'établit à 8,5 % fin décembre 2011 et retrouve ainsi le niveau de l'année précédente à la même période.

 ► **Alain BATIFOULIER, Insee**
► Méthodologie

La méthode d'estimation des taux de chômage localisés repose sur l'estimation d'une part du chômage départemental et, d'autre part, de la population active occupée.

Le chômage départemental est obtenu par ventilation du chômage (France métropolitaine) à l'aide de la structure géographique observée dans les DEFM à chaque trimestre. Chaque série départementale ainsi obtenue est ensuite désaisonnalisée (corrigée des variations saisonnières). La population active occupée départementale s'appuie quant à elle sur les estimations d'emploi au lieu de résidence par département au 31 décembre de chaque année. Ces dernières sont trimestrialisées à l'aide des évolutions trimestrielles de l'emploi observées à partir des déclarations aux URSSAF.

Le taux de chômage localisé est finalement calculé en rapportant le nombre de chômeurs à la population active (somme du nombre de chômeurs et des actifs occupés) ainsi estimés.

Taux de chômage trimestriels localisés (moyenne corrigée des variations saisonnières)

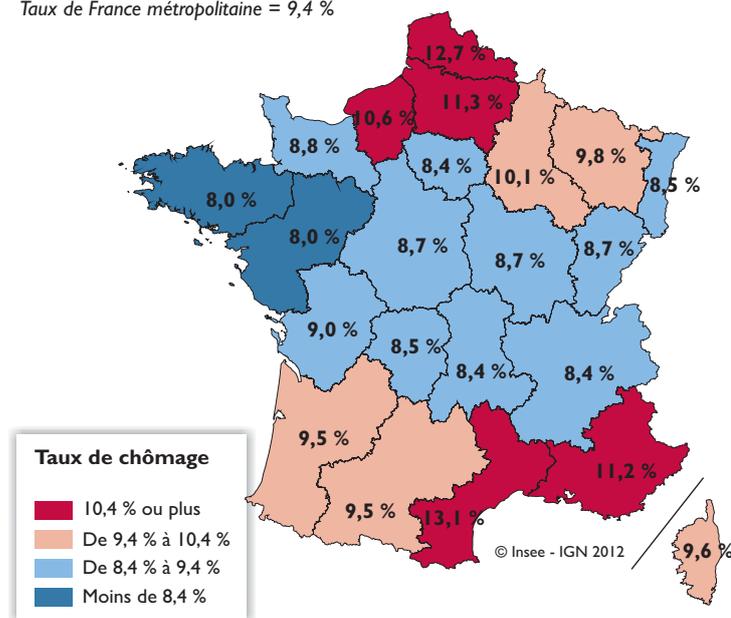
	2010	2011			
	4 ^e trimestre	1 ^{er} trimestre	2 ^e trimestre	3 ^e trimestre	4 ^e trimestre*
Allier	9,7 %	9,7 %	9,6 %	9,7 %	9,8 %
Cantal	5,8 %	6,0 %	5,9 %	6,3 %	6,4 %
Haute-Loire	7,3 %	7,3 %	7,3 %	7,6 %	7,7 %
Puy-de-Dôme	8,5 %	8,4 %	8,4 %	8,6 %	8,5 %
Auvergne	8,3 %	8,3 %	8,2 %	8,5 %	8,4 %
France métropolitaine	9,3 %	9,2 %	9,1 %	9,3 %	9,4 %

* Données provisoires

Source : Insee, Taux de chômage localisés

» Taux de chômage régionaux au 4^e trimestre 2011

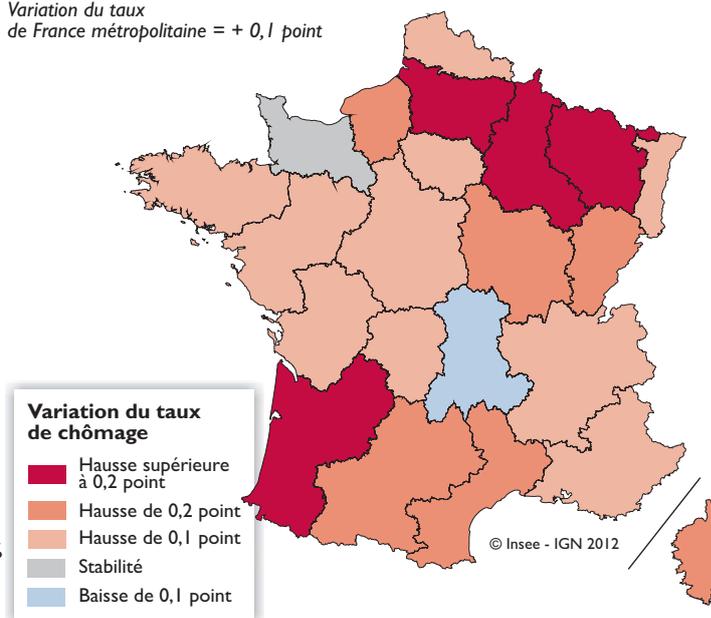
Taux de France métropolitaine = 9,4 %



Source : Insee, Taux de chômage localisés

» Variation des taux de chômage régionaux entre le 3^e trimestre 2011 et le 4^e trimestre 2011

Variation du taux de France métropolitaine = + 0,1 point



Source : Insee, Taux de chômage localisés

Pour en savoir plus, consulter la rubrique Conjoncture sur : www.insee.fr/auvergne